



FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE GRADE

5^{ème} DAN

PHOTO
Obligatoire

Date de l'examen : 21/05/2023

Lieu: Centre des sports Bernard Guy – avenue Guynemer - 54700 Pont à Mousson

Discipline.....

NOM PRENOM

Adresse

Mail Téléphone

Date de naissance Ageans

N° de licence.....Nom du Club.....

Date d'obtention du 4^{ème} DAN :/...../.....

5 ans de pratique de date à date entre le 4^{ème} et le 5^{ème} Dan. Si ce délai est inférieur de quelques jours, il faut avoir une dérogation fédérale. Sur papier libre, en indiquant la date de votre 4^{ème} Dan et la date du 5^{ème} Dan vous demandez l'autorisation de vous présenter bien qu'il manque quelques jours entre les 2 dates d'examen. Vous adressez votre demande à l'attention du président de la CSDGE de la FFK – 39 rue Barbès 92120 MONTRouGE par voie postale ou mail à : grades@ffkarate.fr. Vous joindrez cette autorisation à votre dossier d'inscription.

UNITES DE VALEUR DÉJÀ OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRÉSENTÉ

Kihon <input type="checkbox"/>	Date:/...../.....	Kumité <input type="checkbox"/>	Date:/...../.....
Kata <input type="checkbox"/>	Date:/...../.....	Bunkai <input type="checkbox"/>	Date:/...../.....

Points de bonification des stages fédéraux (Article 403-A – règlement CSDGE)	Bonification en temps de pratique (Article 209 – règlement CSDGE)
1 point <input type="checkbox"/> 2 points <input type="checkbox"/> 3 points <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>

Pièces à joindre :

- Attestation historique des licences, authentification des grades et Dans (validés par la CSDGE de la FFK)
- Copie des UV déjà obtenues dans le grade présenté
- Une enveloppe (A4) à votre adresse timbrée au tarif en vigueur à -250g pour l'envoi de votre diplôme à apporter le jour de l'examen
- S'acquitter des frais d'inscription d'un montant de **50 €** virement (IBAN: FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC: CCBPFRPPMTZ) ou chèque à l'ordre de la Ligue régionale Grand Est Karaté et D.A.
 - Souhaitez-vous recevoir un reçu oui non

S'il y a lieu :

- Dérogation fédérale si moins de 5 ans de date à date entre 4^{ème} et 5^{ème} Dan (5 années précises, au jour de l'examen)
- Copie de la demande de bonification en temps de pratique signée par la CSDGE
- Copie de la partie authentifiée du passeport sportif concernant les bonifications de points

Ce dossier complet devra être retourné 30 jours avant la date d'examen, soit le 20/04/2023 au plus tard par mail à c.mazzoleni@orange.fr et bichard-breaud.pierre@wanadoo.fr.

Si vous régler par chèque, vous adresserez celui-ci par voie postale à Ligue Régionale Grand Est de Karaté et Disciplines Associées – centre des sports avenue Guynemer - 54700 Pont à Mousson.

ATTENTION, vous recevrez par mail votre convocation quelques jours avant le début de l'examen. Si vous ne renseignez pas le champ « mail », il n'y aura pas de convocation.

La ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. collecte et traite des données personnelles vous concernant sur la base de son intérêt légitime (article 6 du RGPD – UE n° 2016/679 du 27 avril 2016) pour assurer la gestion de votre inscription et de votre participation à un examen dispensé par ses soins. Sauf opposition de votre part, vos données pourront également être utilisées pour vous adresser des informations susceptibles de vous intéresser sur la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. (activités, formations, ...). Vos données sont à usage exclusif de la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. et seront conservées 20 ans pour permettre la délivrance de duplicata de diplôme ou d'attestation en cas de perte. Le responsable de traitement est le Président de la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. et, par délégation, le secrétariat. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. centre des sports avenue Guynemer 54700 Pont à Mousson et à grandestkarate@gmail.com. Le délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège à cette même adresse. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).



FICHE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DES GRADES

Photographie

Date de l'examen : 21 05 2023

Lieu: Centre des sports Bernard Guy – avenue Guynemer - 54700 Pont à Mousson

La ligue Grand Est met en place les examens de grades 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Dan/Duan/Dong uniquement lorsque les comités départementaux du Grand Est sont dans l'incapacité de les organiser. Se renseigner auprès de votre département avant toute inscription

Mettre une croix dans la case correspondante						Points de bonification des stages effectués par des experts fédéraux
GRADE PRESENTE		2 ^{ème} Dan	3 ^{ème} Dan	4 ^{ème} Dan	STYLE	
KARATE	En department					1 point <input type="checkbox"/>
KARATE JUTSU	En department					2 points <input type="checkbox"/>
A M V						3 points <input type="checkbox"/>
KARATE CONTACT / FULL CONTACT						Bonification en temps de pratique : Catégories ayant droit le cas échéant
WUSHU	En Zone Nord					
KRAV MAGA						A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>
YOSEIKAN BUDO						
VOIE TRADITIONNELLE <input type="checkbox"/>			VOIE COMPETITION : Combat <input type="checkbox"/>			Technique <input type="checkbox"/>
Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Nom : Prénom :						
Date de naissance : Age :						
ADRESSE :						
TELEPHONE : Mail :						
N° DE LICENCE : NOM DU CLUB :						

DATE D'OBTENTION	
1 ^{ER} Dan	Date :
2 ^{ème} Dan	Date :
3 ^{ème} Dan	Date :

UNITES DE VALEUR DEJA OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRESENTE			
UV 1	Date :	UV 4	Date :
UV 2	Date :	UV 5	Date :
UV 3	Date :	UV 6	Date :

Temps de pratique de date à date. Si ce délai est inférieur de quelques jours, il faut avoir une dérogation fédérale. Sur papier libre, en indiquant la date de votre précédent grade et la date du grade présenté vous demandez l'autorisation de vous présenter bien qu'il manque quelques jours entre les 2 dates d'examen, même pour 1 seule journée. Vous adressez votre demande à l'attention du président de la CSDGE de la FFK – 39 rue Barbès 92120 MONTRouGE par voie postale ou mail à : grades@ffkarate.fr. Vous joindrez cette autorisation à votre dossier d'inscription.

Pièces à joindre avec le formulaire :

- Attestation historique des licences, authentification des grades et Dans (validés par la CSDGE de la FFK)
 - Copie des UV déjà obtenues dans le grade présenté
 - Copie de la page des grades authentifiés.
 - Une enveloppe A4 à votre adresse timbrée au tarif en vigueur à -250g pour l'envoi de votre diplôme devra être apportée le jour de l'examen
 - S'acquitter des frais d'inscription d'un montant de 50 € virement ou chèque à l'ordre de la Ligue régionale Grand Est Karaté et D.A.
IBAN: FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC: CCBPFRPPMTZ
- Souhaitez-vous recevoir un reçu oui non

S'il y a lieu :

- Copie de la demande de bonification en temps de pratique signée par le président de la CSDGE
- Copie de la partie authentifiée du passeport sportif concernant les bonifications de points
- Dérogation fédérale si temps de pratique de date à date insuffisant

Ce dossier complet devra être retourné 30 jours avant la date d'examen, soit le 20/04/2023 au plus tard par mail à grandestkarate@gmail.com.

Si vous réglez par chèque bancaire, vous adresserez votre règlement par voie postale à Ligue Régionale Grand Est de Karaté et Disciplines Associées – centre des sports avenue Guynemer - 54700 Pont à Mousson.

ATTENTION, vous recevrez automatiquement par mail une confirmation de réception de votre dossier avec l'adresse grandestkarate@gmail.com. Vous devez donc autoriser cette adresse mail dans votre filtre antispam. Votre convocation arrivera quelques jours avant le début de l'examen. Si vous ne renseignez pas le champ « mail », il n'y aura pas de convocation.

La ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. collecte et traite des données personnelles vous concernant sur la base de son intérêt légitime (article 6 du RGPD – UE n° 2016/679 du 27 avril 2016) pour assurer la gestion de votre inscription et de votre participation à un examen dispensé par ses soins. Sauf opposition de votre part, vos données pourront également être utilisées pour vous adresser des informations susceptibles de vous intéresser sur la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. (activités, formations, ...). Vos données sont à usage exclusif de la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. et seront conservées 20 ans pour permettre la délivrance de duplicata de diplôme ou d'attestation en cas de perte. Le responsable de traitement est le Président de la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. et, par délégation, le secrétaire. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. centre des sports avenue Guynemer 54700 Pont à Mousson et à grandestkarate@gmail.com. Le délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège à cette même adresse. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).